

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mardi 4 juin 2024 à 18 h 30 en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle étaient présents:

les conseillers Christine Poirier, membre du comité exécutif, Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, Nicholas Borne, membre du comité exécutif, Sandra Desmeules, membre du comité exécutif, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, David De Cotis, Paolo Galati, Aglaia Revelakis, Achille Cifelli, Isabelle Piché, Vasilios Karidogiannis, Jocelyne Frédéric-Gauthier, Pierre Brabant, Louise Lortie et Claude Larochelle, formant quorum des membres du conseil et siégeant sous la présidence de Mme Cecilia Macedo;

M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, et la conseillère Seta Topouzian sont absents;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;  
Me Marie-Christine Lefebvre, greffière.

---

**CM-20240604-549**

ADOPTION - ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

---

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois  
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil municipal du mardi 4 juin 2024 avec le retrait du point 11.5 de l'ordre du jour.

ADOPTÉ

---

**CM-20240604-550**

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

---

Vu les dispositions du dernier alinéa de l'article 333 de la Loi sur les cités et villes et considérant le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 7 mai 2024, à 18 h 30, distribué à tous les membres du conseil présents conformément à la loi;

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier  
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 7 mai 2024 à 18 h 30.



ADOPTÉ

(SD-2024-2641)

---

**CM-20240604-551**

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

---

Vu les dispositions du dernier alinéa de l'article 333 de la Loi sur les cités et villes et considérant le procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil municipal tenue le mercredi 8 mai 2024 à 16 h à la suite de la séance ordinaire du conseil tenue le mardi 7 mai 2024 à 18 h 30, distribué à tous les membres du conseil présents conformément à la loi;

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules  
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil municipal tenue le mercredi 8 mai 2024 à 16 h à la suite de la séance ordinaire du conseil tenue le mardi 7 mai 2024 à 18 h 30.

ADOPTÉ

(SD-2024-2641)

---

AFFAIRES NOUVELLES

---

Le conseiller Nicholas Borne souligne le lancement du projet pilote pour la programmation d'activités aquatiques afin d'offrir des cours de natation gratuits pour les enfants et remercie les services concernés pour leur l'implication.

---

La conseillère Sandra El-Helou souligne la Semaine québécoise des personnes handicapées et mentionne que le Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2024-2029 sera approuvé au point 11.46 de l'ordre du jour.

Elle mentionne également qu'elle déposera au point 14 de l'ordre du jour un avis de proposition visant à évaluer différentes solutions pour faciliter l'accès des secours dans les bois les plus utilisés, dont la possibilité de baliser ces derniers (définir des secteurs) dans le cadre d'un projet pilote afin qu'il soit plus facile d'identifier où l'on se trouve en cas d'incident.

---

La conseillère Sandra Desmeules souligne le succès de la Grande fête des pompiers ainsi que la participation record du nombre de coureurs qui se sont inscrits à la Course des pompiers de Laval qui a eu lieu les 1er et 2 juin. Elle remercie les services de sécurité incendie et de police ainsi que les cols bleus pour l'organisation de l'événement.



Elle mentionne également la tenue du 25e colloque annuel de l'Association des directeurs de police du Québec les 21, 22 et 23 mai à Laval, et souligne que la Ville a reçu 2 prix de distinction, soit celui pour reconnaître les efforts du Service de police pour la lutte contre les vols de véhicules et celui remis pour le projet Paradoxe.

---

Le conseiller Claude Laroche souligne que la fête nationale se tiendra en juin et invite les citoyens à participer aux différentes festivités offertes à Laval.

Il mentionne qu'un sondage a été transmis aux citoyens de son district ainsi que dans celui de la conseillère Louise Lortie concernant la sécurité routière à Laval.

Il mentionne également que 2 règlements de zonage adoptés par la Ville seront contestés en Cour supérieure concernant la Cité du cinéma.

---

Le conseiller Yannick Langlois invite les citoyens à participer aux fêtes de quartier offertes dans le cadre de la fête nationale aux parcs Ringuet, Jolibourg, Rivard, Rudolph-Lajoie, Prévost, au centre de la nature, à l'Entraide Pont-Viaux ainsi qu'aux églises de l'Île Jésus, de Saint-Martin et de Sainte-Rose. Il remercie la Société nationale du Québec à Laval pour l'organisation de ces activités.

---

Le conseiller Paolo Galati mentionne qu'il a participé à l'ouverture officielle du jardin communautaire ainsi qu'à la Fête de famille organisé par le Relais du Quartier au parc Rodolphe-Lavoie et remercie l'organisme et les bénévoles pour l'organisation de l'événement.

Il souligne également qu'il a participé au dîner pour la levée de fonds du 50e anniversaire l'Association pour aînés résidents à Laval le 17 mai.

Il invite les citoyens à participer à la fête nationale le 23 juin organisée par le Relais du Quartier et l'Association pour aînés résident à Laval.

Il mentionne également qu'il coprésidera la marche pour la Maison de la sérénité qui aura lieu le 22 septembre et invite les citoyens à participer à l'événement.

---

La conseillère Isabelle Piché souligne sa participation au Salon de la culture Algérienne au Canada qui a eu lieu le 26 mai.

Elle invite les citoyens à participer à la fête de fin d'année de Saint-François qui aura lieu le 22 juin au parc du Moulin organisé par l'Initiative locale St-François en action, la Maison de la famille de St-François et Vélo S-F.

Elle invite également les citoyens à participer à la fête nationale organisée par l'Association des personnes vivant avec une surdité de



Laval le 24 juin au parc Prévost.

---

Le conseiller Alexandre Warnet souligne le dépôt de divers rapports d'activités de plusieurs comités consultatifs à la séance du conseil et remercie les citoyens pour leur participation.

Il souligne également la tenue de la Journée nationale des peuples autochtones le 21 juin.

---

Le conseiller Achille Cifelli souligne que la Fête de la République italienne a eu lieu le 2 juin et souhaite un bon anniversaire à la communauté italienne établie à Laval.

Il invite les citoyens à participer aux activités offertes lors de la fête nationale le 24 juin au parc Rivard.

---

La conseillère Aglaia Revelakis souligne le décès tragique de Mme Irina Draghhicescu survenu à Laval et demande la tenue d'une minute de silence en signe de respect et de commémoration.

Elle invite les citoyens à participer à l'événement Laval en marche le 14 juin organisé par le Comité de concertation contre la maltraitance liée au vieillissement à Laval.

Elle remercie les résidents de la rue Eiffel pour le dépôt de leur pétition au conseil municipal de mai pour la conservation de la configuration actuelle de la rue.

---

La conseillère Aline Dib souligne la Fête de la République italienne et réitère l'apport bénéfique de la communauté italienne dans la municipalité.

Elle souligne également le Jour du Portugal qui aura lieu le 10 juin et mentionne que le drapeau portugais sera hissé à l'hôtel de ville en hommage à la population lavalloise d'origine portugaise.

---

La conseillère Flavia Alexandra Novac annonce l'inauguration du nouveau parc Le Sorbier dans le quartier Sainte-Rose et invite les citoyens à participer à l'événement qui se tiendra le 8 juin.

---

La conseillère Christine Poirier invite les citoyens à participer à la fête de quartier Coursol en fête organisé par les Loisirs Renaud-Coursol qui aura lieu le 8 juin.

Elle souligne également la tenue de la 2e édition de la Régate d'aviron – Laval 500 qui aura lieu le 29 juin à la berge des Écores.

Elle invite les citoyens à contempler les œuvres d'art d'artiste québécois dans les différents quartiers lavallois, dont l'œuvre de 3 pigeons surdimensionnés du duo d'artistes Cooke-Sasseville présenté au parc Rosaire-Gauthier.



---

Le conseiller David De Cotis invite les citoyens à participer au bazar organisé par le Service bénévole d'entraide Vimont-Auteuil qui se tiendra le 14 juin.

Il invite également les citoyens à participer à l'événement Plaisir en famille au parc Lausanne organisé par les Loisirs St-Bruno de Laval le 14 juin.

Il annonce la tenue d'un barbecue le 21 juin à l'Euromarché Bellerose et invite les citoyens à venir le rencontrer.

Il remercie la Ville pour la mise en place des cours de natation gratuits aux enfants à la suite de son avis de proposition déposé en octobre dernier.

---

La conseillère Louise Lortie souligne la tenue de l'événement Laval en marche organisée par le Comité de concertation contre la maltraitance liée au vieillissement à Laval qui aura lieu le 14 juin et invite les citoyens à participer à cette marche.

Elle invite également les citoyens à se présenter aux rencontres citoyennes qui aura lieu le 10 juin au parc Marc-Aurèle-Fortin, le 18 juillet au parc Madeleine et le 12 août au parc Fabien.

Elle souligne la tenue du Grand Musicothon des élèves en art-études en musique qui aura lieu le 9 juin au parc Bernard-Landry et invite les citoyens à y participer.

Elle souligne la tenue de la semaine de prévention et de sensibilisation au dépistage des cancers de la peau qui se déroulera du 10 au 16 juin et mentionne qu'elle déposera un avis de proposition au point 14 de l'ordre du jour afin que la Ville reconnaisse le mois de mai comme étant le mois de la sensibilisation au mélanome et au cancer de la peau.

---

Le conseiller Pierre Brabant souligne le 10e anniversaire de l'organisme Femmes en Emploi et salue tout le travail offert par l'équipe.

Il invite les citoyens à participer aux festivités de la fête nationale au parc Prévost.

Il félicite également sa collègue Flavia Alexandra Novac qui a reçu le prix de la Personnalité de la relève 2024 remis par l'Union des municipalités du Québec.

---

## PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Pierre Anthian  
Sécurité - personnes âgées - jumelage intergénérationnelle



Christian Veilleux  
Christina Gaston  
Ana Carolina Santos  
Patriciu Popescu

M. Jean-Pierre Dionne, responsable du protocole et des activités civiques, procède à la lecture des questions transmises par les citoyens souhaitant que leur question soit lue par un membre du personnel de la Ville:

Henry Laurent Sterlin  
Ken Williot  
Camille Fritz  
Camilien Poulin  
Parc Pie-X - entretien du parc et des passages piétonniers - nuisances et problèmes de déchets, de sécurité et de sécurité incendie - réaménagement du parc - échéancier des travaux - achalandage

Guillaume Legendre  
Parc canin dans le quartier Val-des-Arbres - étude d'impacts - mesure d'atténuation du bruit

Robert Boily  
Pistes cyclables dans le quartier Fabreville - courriel adressé au Bureau du Maire

À 19 h 50, les conseiller Achille Cifelli et Paolo Galati quittent leur siège.

Hossam Alk  
Parc Saint-Norbert - problèmes de bruits et de nuisances  
Dépôt de document

À 19 h 57, les conseillers Achille Cifelli et Paolo Galati reprennent leur siège.

Elisabeth Lachance  
Entrepôt Métro sur la montée Masson - problèmes de bruits et de nuisances

François Lagarde  
Utilisation des parcs-écoles par les citoyens - bilan des rencontres entre la Direction générale et les services  
Dépôt de documents

M. Jean-Pierre Dionne, responsable du protocole et des activités civiques, procède à la lecture des questions transmises par les citoyens souhaitant que leur question soit lue par un membre du personnel de la Ville:

Alain Labrecque  
Accès aux comptes-rendus du Comité consultatif ad hoc sur la langue française - calendrier des collectes des encombrants

À 20 h 15, le conseiller David De Cotis quitte son siège.



Lucie Jacob  
Problèmes de sécurité routière - intersection du boulevard des  
Laurentides et de l'avenue des Perrons - campagne de sensibilisation  
- cyclistes

À 20 h 22, le conseiller David De Cotis reprend son siège.

Abraham Jouflian  
Problème de réclamation - infiltration d'eau dans la maison

À 20 h 29, le conseiller Paolo Galati quitte son siège.

Anne Arseneau  
Reconnaissance du Jour du Souvenir par les conseillers municipaux

Félix Martel  
Apaisement de la circulation - 6e Rue, entre le boulevard Robin et la  
8e Avenue

Mia Ismi  
Réaménagement du bâtiment situé au 2888, avenue du Cosmodôme -  
vocation du Marché Gourmand

Marius Drexeler  
Problèmes de sécurité et de voisinage - demande une intervention  
policière

---

À 20 h 41, la séance est suspendue.

À 20 h 56, la présidente Cecilia Macedo déclare la reprise de la  
séance.

Les conseillers David De Cotis, Aglaia Revelakis, Achille Cifelli et  
Isabelle Piché sont absents.

**CM-20240604-552**

**ADOPTION - RÈGLEMENT L-13089**

---

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi  
sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou  
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-13089 décrétant l'exécution de  
travaux d'infrastructures pour le prolongement des boulevards de la  
Renaissance et des Rossignols, sur une partie des lots 2 784 017, 2  
784 120, 1 269 666, 1 269 853 et 5 560 663 du cadastre du Québec  
ainsi que l'acquisition d'une partie des lots 2 784 017 et 5 560 663



dudit cadastre, et décrétant un emprunt de 14 595 000 \$ à cette fin.

ADOPTÉ

(SD-2024-2166)

---

**CM-20240604-553**

ADOPTION - RÈGLEMENT L-13114

---

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet

APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-13114 établissant un programme de subventions pour encourager les aménagements végétalisés.

ADOPTÉ

(SD-2024-1742)

---

**CM-20240604-554**

ADOPTION - RÈGLEMENT L-13120

---

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Vasilios Karidogiannis

APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-13120 modifiant le Règlement L-10836 prévoyant un mode de tarification pour l'utilisation de certains biens, services ou activités de la Ville de Laval.

ADOPTÉ

(SD-2024-1136)

---

À 20 h 58, les conseillers Achille Cifelli et Isabelle Piché prennent leur siège.

---

**CM-20240604-555**

ADOPTION - RÈGLEMENT L-13122

---





La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou  
APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-13122 modifiant le Règlement L-12628 sur la gestion contractuelle.

ADOPTÉ

(SD-2024-2199)

---

À 20 h 59, le conseiller David De Cotis prend son siège.

---

**CM-20240604-556**

ADOPTION - RÈGLEMENT CDU-1-7

---

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant  
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro CDU-1-7 modifiant le Règlement CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval pour un territoire situé dans l'axe de la rue Boisvert entre la rue de Trêves, au nord, et la rue de la Bernina, au sud.

ADOPTÉ

(SD-2024-2762)

---

**CM-20240604-557**

NOMINATION - MEMBRE INDÉPENDANT - COMITÉ  
CONSULTATIF SUR LES RELATIONS INTERCULTURELLES  
DE LAVAL

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib  
APPUYÉ PAR : Sandra Desmeules

et résolu à l'unanimité:



de nommer M. Bergman Fleury pour agir à titre de membre indépendant au sein du Comité consultatif sur les relations interculturelles de Laval, et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable.

ADOPTÉ

(SD-2024-2405)

---

**CM-20240604-558**

NOMINATION - MEMBRE REPRÉSENTANT - COMITÉ  
D'INVESTISSEMENT CONJOINT - FONDS LOCAL  
D'INVESTISSEMENT ET FONDS LOCAL DE SOLIDARITÉ  
LAVAL

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier  
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'entériner la nomination de M. Vincent Leclair à titre de membre représentant désigné par le Fonds de solidarité FTQ au sein du Comité d'investissement conjoint - Fonds local d'investissement et Fonds local de solidarité Laval, et ce, de façon rétroactive au 3 décembre 2023, pour un mandat de 2 ans, renouvelable.

ADOPTÉ

(SD-2024-2414)

---

**CM-20240604-559**

HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - MANDAT -  
NÉGOCIATION - LAVERY AVOCATS

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant  
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser des honoraires supplémentaires à Lavery avocats au montant de 150 000 \$ requis dans le cadre du mandat de négociation pour le renouvellement de la convention collective de la Fraternité des policiers de Laval inc.

ADOPTÉ

(SD-2024-1740)

---

**CM-20240604-560**

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2195



---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2195, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour la location, l'installation et le démontage de chapiteaux de type traditionnel et de structure, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

Les Chapiteaux Classic inc.

lot 1

125 845,89 \$;

Grandchamp Chapiteaux inc.

lot 2

312 871,12 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-905)

---

**CM-20240604-561**

PAIEMENT DE FACTURE - LICENCE DE REPRODUCTION

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Vasilios Karidogiannis

APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser le Service des finances à procéder au paiement de la facture concernant la licence de reproduction de la Société québécoise de gestion collective des droits de reproduction (COPIBEC), pour l'année 2024, au montant de 44 728,14 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-1401)

---

À 21 h 02, la conseillère Aglaia Revelakis prend son siège.

---

**CM-20240604-562**

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2274

---

Sur recommandation du comité exécutif,



IL EST PROPOSÉ PAR : Claude Larochelle  
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2274, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de réfection des terrains de basketball aux parcs Campeau, Champenois, Marcel-Proust et Saint-Édouard, pour une période de 60 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Aurèle Côté inc.  
375 892,76 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-1881)

---

**CM-20240604-563**

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2173

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne  
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2173, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour le service de location d'écrans mobiles, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

MonÉvénement.ca  
373 093,88 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-1938)

---

**CM-20240604-564**

OCTROI - CONTRAT DOS-2018

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier  
APPUYÉ PAR : Sandra Desmeules

et résolu à l'unanimité:

d'octroyer le contrat DOS-2018, à l'entreprise et au montant ci-dessous mentionnés, pour le renouvellement de l'abonnement des licences FME et le service de support et maintenance, pour une période de 4 ans, le tout selon les termes et conditions de son offre de prix du 17 avril 2024 et des documents de demande de prix:



Solutions Consortech inc.  
322 504,88 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-2133)

---

**CM-20240604-565**

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2294

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Vasilios Karidogiannis  
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2294, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de remplacement de pompes et de conduites à la station de pompage Berthiaume-Du Tremblay, pour une période de 10 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Nordmec Construction inc.  
223 697,66 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-2382)

---

**CM-20240604-566**

AUTORISATION - VIREMENT D'EXCÉDENT DE  
FONCTIONNEMENT

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois  
APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu:

d'autoriser le virement de l'excédent de fonctionnement affecté à la cour municipale au montant de 12 000 000 \$ à l'excédent de fonctionnement non affecté.

Un débat s'engage.

Le conseiller Achille Cifelli demande le vote sur la proposition, laquelle est adoptée par un compte de 12 en faveur et de 6 contre:

les conseillers Ray Khalil, Christine Poirier, Nicholas Borne, Sandra Desmeules, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, Vasilios Karidogiannis, Jocelyne



Frédéric-Gauthier et Pierre Brabant se prononcent en faveur de la proposition;

les conseillers David De Cotis, Aglaia Revelakis, Achille Cifelli, Isabelle Piché, Louise Lortie et Claude Larochelle se prononcent contre la proposition.

ADOPTÉ

(SD-2024-2649)

---

**CM-20240604-567**

HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE  
CONTRAT OS-SP-30227

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser des honoraires supplémentaires à MLC Associés inc. pour les services professionnels d'ingénieurs-conseils prévus au contrat OS-SP-30227, pour la modification des plans suite aux changements demandés par la Ville pour l'ajout des travaux de drainage et de reconstruction des infrastructures à l'est de la rue Brossard, et pour revoir l'ensemble des gabarits, de la géométrie et des profils de rue de l'avenue des Terrasses, dans le cadre des travaux d'urbanisation de l'avenue des Terrasses et de la rue Sellier, au montant de 53 043,03 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-2474)

---

**CM-20240604-568**

ACQUISITION - GESTION DE L'EAU - CONTRAT DOS-1657

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules

APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser l'acquisition de 16 pompes Flygt de moins de 250HP et de 6 accessoires de pompes à Xylem Canada LP, prévus dans le cadre du contrat DOS-1657, au montant de 787 821,90 \$,

ADOPTÉ

(SD-2024-1883)

---



**CM-20240604-569**

**APPROBATION - PRÊT À USAGE - CORPORATION DU  
CENTRE DU SABLON**

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aglaia Revelakis  
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le prêt à usage à intervenir entre la Ville de Laval et la Corporation du centre du Sablon concernant le prêt de l'immeuble connu et désigné comme étant les lots 1 189 694 et 1 452 562 du cadastre du Québec, sur lesquels est érigé un bâtiment portant le numéro 755, rue du Sablon, pour les années 2024 et 2025, et ce, aux termes et conditions mentionnés au prêt à usage;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ledit prêt à usage.

**ADOPTÉ**

(SD-2024-1664)

---

**CM-20240604-570**

**APPROBATION - ENTENTE DE SERVICE - CORPORATION DU  
CENTRE DU SABLON**

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aglaia Revelakis  
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'approuver l'entente de service à intervenir entre la Ville de Laval et la Corporation du centre du Sablon concernant le versement d'une somme de 112 811,17 \$, pour les années 2024 et 2025, et ce, aux termes et conditions mentionnés à l'entente;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.

**ADOPTÉ**

(SD-2024-1664)

---

**CM-20240604-571**

**CESSION DE CONTRAT - CONTRAT DOS-1757**

---

Sur recommandation du comité exécutif,



IL EST PROPOSÉ PAR : Achille Cifelli  
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

d'approuver la cession du contrat DOS-1757 par Mécanique CNC (2002) inc. à Mécanique CNC inc., et ce, jusqu'à la fin prévue dudit contrat et selon le montant disponible entre le montant actuellement payé et facturé, moins le montant adjudgé.

ADOPTÉ

(SD-2024-1249)

---

**CM-20240604-572**

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2259

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet  
APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2259, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition d'arbres, automne 2024 et printemps-été 2025, pour une période de 18 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

2321-2392 Québec inc. (Pépinère Y. Yvon Auclair et fils)  
596 599,53 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-1903)

---

**CM-20240604-573**

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2313

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules  
APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2313, au soumissionnaire et aux montants ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de palettes de sacs de sable sur demande pour les crues printanières, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

S. Boudrias Horticole inc.





lot 1  
1 049 606,78 \$;

lot 2  
1 049 606,78 \$;

lot 3  
787 205,08 \$;

lot 4  
524 803,39 \$;

lot 5  
262 401,69 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-1995)

---

**CM-20240604-574**

HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - CONTRAT OS-SP-30070

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou  
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser des honoraires supplémentaires au montant de 204 626,76 \$ à Les Services EXP inc. requis pour défrayer le coût des services d'ingénieurs-conseils en lien avec les travaux d'installation de fûts, de consoles et de luminaires décoratifs pour le projet de conversion DEL, phase 2, prévus au contrat DOS-338;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30070, bloc A, lot 2.

ADOPTÉ

(SD-2024-1113)

---

**CM-20240604-575**

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-507

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet  
APPUYÉ PAR : Sandra Desmeules

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser Les Services EXP inc. à préparer les études hydrauliques, de faisabilité et de conception préliminaire pour les travaux d'urbanisation de la rue Claude-Gagné, dans le cadre du contrat à



exécution sur demande de services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la réalisation de projets multidisciplinaires d'envergure et de divers projets d'infrastructures municipales, au montant de 246 184,47 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-507, lot 2.

ADOPTÉ

(SD-2024-2397)

---

**CM-20240604-576**

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT SP-30143

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac  
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser AtkinsRealis Canada inc. à procéder à un mandat de services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la préparation des plans et devis ainsi que des documents de soumission dans le cadre du projet de travaux de remplacement de centres de contrôle de moteurs à l'usine de filtration d'eau potable Sainte-Rose, au montant de 266 290,15 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat SP-30143, lot 2.

ADOPTÉ

(SD-2024-2528)

---

**CM-20240604-577**

APPROBATION - ENTENTE DE SERVICES - MU

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou  
APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l'unanimité:

d'approuver l'entente de services à intervenir entre la Ville de Laval et l'organisme MU pour la réalisation d'une murale sur Les Tours Saint-Martin, au montant de 306 100 \$, exempt de taxes;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.

ADOPTÉ



(SD-2024-1272)

---

**CM-20240604-578**

**AUTORISATION - DÉPÔT - PROGRAMME PRIMA -  
MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE  
L'HABITATION**

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aglaia Revelakis  
APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser le dépôt du projet d'aménagement de terrains de pickleball au parc Kennedy auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) dans le cadre du Programme d'infrastructures municipales pour les aînés (PRIMA);

de confirmer que la Ville a pris connaissance du Guide du PRIMA et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle;

de confirmer l'engagement de la Ville, si elle obtient une aide financière pour sa demande, à payer les coûts d'exploitation continue et d'entretien de l'infrastructure subventionnée;

de confirmer que la Ville assumera tous les coûts au-delà de l'aide financière qu'elle pourrait obtenir du PRIMA, y compris tout dépassement de coûts.

**ADOPTÉ**

(SD-2024-2567)

---

**CM-20240604-579**

**APPROBATION - ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - SOCCER  
LAVAL**

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne  
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre Ville de Laval et Soccer Laval concernant le versement d'une subvention au montant de 250 000 \$ pour la réalisation des activités de soccer à Laval pour l'année 2024;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à



signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2024-604)

**CM-20240604-580**

RÉSOLUTION AMENDÉE - ACCEPTATION - OFFRE DE VENTE - LOT P.1 374 679

ATTENDU QUE, par sa résolution CM-20230912-826, le conseil municipal acceptait l'offre de Mme Hanane Aqel, ses représentants, successeurs ou ayants droit, de vendre à la Ville pour la somme de 3 300 \$ une partie du lot 1 374 679 (lot projeté 6 526 170) du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 3,8 mètres carrés, le tout selon les termes et conditions de la promesse de vente, nécessaire à des fins de prolongement des services municipaux sur la rue Cousteau, entre le boulevard Sainte-Rose et la rue Séguin;

ATTENDU QUE l'opération cadastrale est complétée et que le lot est maintenant connu comme étant le lot 6 526 710 du cadastre du Québec;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois  
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'amender la résolution CM-20230912-826 afin de remplacer le «lot projeté 6 526 170» par le «lot projeté 6 526 710».

ADOPTÉ

(SD-2024-2761)

**CM-20240604-581**

APPROBATION - ADDENDA NUMÉRO 2 À LA PROMESSE D'ACHAT - LOT 6 537 357

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou  
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'approuver l'addenda numéro 2 à la promesse d'achat du 10 mai 2022 concernant la vente du lot 6 537 357 (anciennement une partie du lot 1 230 196) du cadastre du Québec à intervenir entre Ville de Laval et Romacon Construction inc., leurs représentants, successeurs ou ayants droit, le tout selon les termes et conditions mentionnés à



l'addenda;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2024-2834)

---

**CM-20240604-582**

NOMINATIONS - CONSEIL DES LAVALLOISES

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou  
APPUYÉ PAR : Aglaia Revelakis

et résolu à l'unanimité:

de nommer Mmes Jessica Riel, Madona El-Hajj et Pamela Mecksavanh à titre de membres indépendantes au sein du Conseil des Lavalloises, et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable.

ADOPTÉ

(SD-2024-2754)

---

**CM-20240604-583**

ADOPTION - RAPPORTS FINAUX DE LA COMMISSION DE LA GOUVERNANCE

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Vasilios Karidogiannis  
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'adopter les rapports finaux de la Commission de la gouvernance concernant les organismes suivants:

Orchestre symphonique de Laval;  
Association sportive Laval-Est inc.;  
Société des arts visuels de Laval (Verticale - centre d'artistes).

ADOPTÉ

(SD-2024-2765)

---

**CM-20240604-584**

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2101

---



Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Vasilios Karidogiannis  
APPUYÉ PAR : Louise Lortie

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2101, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour divers travaux de correction de conduite d'égout sanitaire sur la rue Jacques-Tétreault, de poteau d'incendie sur le boulevard Dagenais, de réaménagement de pistes cyclables sur la rue Gilles et le pont Perry et de correction de drainage d'un abribus sur la rue Carole, pour une période de 118 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Réhabilitation Du O inc.  
1 135 900 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-1878)

---

**CM-20240604-585**

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2277

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Vasilios Karidogiannis  
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2277, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux d'aménagement et de réfection de la piste cyclable de la Route verte, pour une période de 90 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Lavallée & Frères (1959) ltée  
640 000 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-2385)

---

**CM-20240604-586**

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2242

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant  
APPUYÉ PAR : Sandra Desmeules

et résolu à l'unanimité:



d'adjuger le contrat DOS-2242, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de munitions d'entraînement 9mm X 19mm luger frangible désintégrant, sans plomb, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Les Industries Centaure ltée  
740 372,31 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-2391)

---

**CM-20240604-587**

CRÉDITS ADDITIONNELS - MODIFICATION DE CONTRAT  
DOS-1265

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier  
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser, dans le cadre de l'acquisition de 14 camions C/8 pour le déneigement multimode, prévue au contrat DOS-1265, la modification suivante:

des crédits additionnels au montant de 214 715,81 \$ à Service d'équipement G.D. inc., dont le détail apparaît au rapport du Service des travaux publics daté du 18 avril 2024 joint au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ

(SD-2024-2450)

---

**CM-20240604-588**

RÉSOLUTION AMENDÉE - ADOPTION - PLAN DE RELANCE  
ÉCONOMIQUE

---

ATTENDU QUE, par sa résolution CM-20200708-636, le conseil adoptait le plan de relance économique ainsi que son cadre budgétaire détaillé et ses divers projets;

ATTENDU QUE, par la résolution CM-20201104-964, le conseil amendait la résolution CM-20200708-636 afin d'adopter le projet «Accréditation mesures sanitaires et promotion Laval» relevant du programme de relance économique de la Ville de Laval d'un montant de 200 000 \$ ainsi qu'une affectation spécifique de l'excédent de fonctionnement non affecté de 200 000 \$;

ATTENDU QU'un certain essoufflement de l'engouement pour



l'achat local est constaté à un moment crucial où les commerces de détail sont encore fragilisés par les effets combinés notamment de la pandémie et des taux d'intérêt élevés;

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier le nom de ce projet et que ce changement n'a aucun impact sur le cadre budgétaire;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier  
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'amender la résolution CM-20200708-636 concernant le plan de relance économique afin qu'elle se lise comme suit:

«d'adopter le projet «Accélérateur d'opportunités» relevant du programme de relance économique de la Ville de Laval pour un montant de 850 000 \$ ainsi qu'une affectation de l'excédent de fonctionnement affecté au développement économique de 850 000 \$;

d'adopter les projets «Services conseils» et «Bonifier le Fonds de l'économie sociale» relevant du programme de relance économique de la Ville de Laval d'un montant de 860 000 \$, le tout financé par le Fonds régions et ruralité (FRR);

d'adopter les projets relevant du programme de relance économique de la Ville de Laval d'un montant de 3 100 000 \$ tel que décrit dans la section 1 du tableau joint au sommaire décisionnel ainsi qu'une affectation spécifique de l'excédent de fonctionnement non affecté de 3 100 000 \$;

d'adopter le projet «Programme d'innovation hub» relevant du programme de relance économique de la Ville de Laval d'un montant de 750 000 \$ tel que décrit dans la section 2 dudit tableau, financé par le FRR;

d'adopter du projet «Symbiose (CCIL)» relevant du programme de relance économique de la Ville de Laval d'un montant de 525 000 \$ tel que décrit dans la section 2 dudit tableau, conditionnel à l'obtention d'un financement équivalent en provenance de partenaires économiques;

d'adopter le projet «Entente sectorielle agroalimentaire» relevant du programme de relance économique de la Ville de Laval d'un montant de 495 000 \$ tel que décrit dans la section 2 dudit tableau, financé par le FRR au montant de 270 000 \$ et par une affectation spécifique de l'excédent de fonctionnement non affecté de 225 000 \$ ainsi qu'un montant additionnel de 300 000 \$, conditionnel à l'obtention d'un financement équivalent en provenance de partenaires économiques;

d'adopter les projets «Nouveau modèle d'affaires sériculture» et «Entente de partenariat régional en tourisme (EPRT)» d'un montant de 325 000 \$ tel que décrit dans la section 2 dudit tableau, financé par une affectation spécifique de l'excédent de fonctionnement non affecté de 325 000 \$ ainsi qu'un montant additionnel de 725 000 \$





conditionnel à l'obtention de leur financement équivalent respectif en provenance de partenaires économiques;

d'adopter les projets relevant du programme de relance économique de la Ville de Laval d'un montant de 11 150 000 \$ tel que décrit dans la section 3 dudit tableau, le tout conditionnel à l'obtention de leur financement respectif en provenance de partenaires économiques;

d'adopter le projet «Achat local» relevant du programme de relance économique de la Ville de Laval d'un montant de 200 000 \$ tel que décrit dans la section 2 dudit tableau, ainsi qu'une affectation spécifique de l'excédent de fonctionnement non affecté de 200 000 \$».

ADOPTÉ

(SD-2023-4519)

**CM-20240604-589**

APPROBATION - ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LAVAL

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier

APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre la Ville de Laval et la Chambre de commerce et d'industrie de Laval au montant total de 265 000 \$, pour les années 2024 et 2025;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.

ADOPTÉ

(SD-2024-2577)

**CM-20240604-590**

APPROBATION - ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LAVAL

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier

APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis

et résolu à l'unanimité:

d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre la Ville de Laval et la Chambre de commerce et d'industrie de Laval pour le



projet «Achat local», au montant de 200 000 \$;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente;

le tout conditionnellement à l'approbation du SD-2023-4519 par le conseil municipal.

ADOPTÉ

(SD-2024-2628)

---

**CM-20240604-591**

TOPONYMIE - RUE SAINT-SAËNS OUEST ET RUE OLINDO-GRATTON

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

de nommer la future rue située sur les lots 1 871 061 et 6 390 202 ainsi qu'une partie du lot 6 390 205 du cadastre du Québec «Rue Saint-Saëns Ouest» et de nommer la future rue située sur une partie du lot 6 390 205 dudit cadastre «Rue Olindo-Gratton», et ce, conformément à la résolution du Comité de toponymie numéro CT-2023-6.

ADOPTÉ

(SD-2024-1351)

---

**CM-20240604-592**

TOPONYMIE - RUE MARY-CASSATT

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Achille Cifelli

APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

de nommer la future rue située sur les lots 3 368 473 et 6 357 481 ainsi qu'une partie du lot 6 357 482 du cadastre du Québec «Rue Mary-Cassatt», et ce, conformément à la résolution du Comité de toponymie numéro CT-2023-2.

ADOPTÉ

(SD-2024-1353)

---



**CM-20240604-593**

TOPONYMIE - RUE MADELEINE-MORGAN

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant  
APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l'unanimité:

de nommer la future rue située sur les lots 1 177 225, 1 179 133, 1 179 134, 1 179 135 et 1 177 231 ainsi qu'une partie du lot 1 177 960 du cadastre du Québec «Rue Madeleine-Morgan», et ce, conformément à la résolution du Comité de toponymie numéro CT-2023-3.

ADOPTÉ

(SD-2024-1354)

---

**CM-20240604-594**

TOPONYMIE - PARC LEE-BRAULT

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac  
APPUYÉ PAR : Louise Lortie

et résolu à l'unanimité:

de renommer le parc Mont-Royal situé sur le lot 1 596 769 du cadastre du Québec «Parc Lee-Brault», et ce, conformément à la résolution du Comité de toponymie numéro CT-2024-7.

ADOPTÉ

(SD-2024-2304)

---

**CM-20240604-595**

TOPONYMIE - PARC CATHERINE-MACÉ

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou  
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

de nommer le futur parc situé sur les lots 6 092 729 et 6 126 874 du cadastre du Québec «Parc Catherine-Macé», et ce, conformément à la résolution du Comité de toponymie numéro CT-2024-5.

ADOPTÉ

(SD-2024-637)



---

**CM-20240604-596**

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT OS-SP-30229

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet  
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser FNX-Innov inc. à effectuer un mandat de services professionnels pour la réalisation d'études géotechniques et de caractérisations environnementales dans le cadre du programme de reconstruction des infrastructures souterraines 2026, sur les avenues Sauriol et Laval, les rues Goya, Saint-Luc et Quintal et la terrasse Melrose, au montant de 317 404,50 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30229, lot 4.

ADOPTÉ

(SD-2024-2735)

---

**CM-20240604-597**

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT OS-SP-30229

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Achille Cifelli  
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser Stantec Experts-Conseils ltée à effectuer un mandat de services professionnels de laboratoire en sol pour des études géotechniques et de caractérisations environnementales, prévus au contrat OS-SP-30229, dans le cadre du programme de reconstruction des infrastructures souterraines 2026, sur les rues de Fontainebleau, Chavigny, Kléber, Charles-Garnier et Victor-Hugo, l'avenue Jacques-Brodeur et les boulevards Lévesque Est et Leman, au montant de 323 723 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-2742)

---

**CM-20240604-598**

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT OS-SP-30229

---

Sur recommandation du comité exécutif,



IL EST PROPOSÉ PAR : Aglaia Revelakis  
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser Groupe ABS inc. à effectuer un mandat de services professionnels de laboratoire en sol pour des études géotechniques et de caractérisations environnementales sur les rues Maurice, Hudon, Esther, Duhamel et Grenier, l'avenue d'Alençon et le boulevard Curé-Labelle, dans le cadre du programme de reconstruction des infrastructures souterraines 2026, prévus au contrat OS-SP-30229, au montant de 416 868,72 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-2748)

---

**CM-20240604-599**

HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - CONTRAT DOS-332

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou  
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser des honoraires supplémentaires au montant de 32 006,74 \$ à Les Services EXP inc. requis pour défrayer le coût des services professionnels de laboratoire en lien avec les travaux d'infrastructures souterraines d'égouts et d'aqueducs, programmation 2022-2023, groupe 7, prévus au contrat DOS-1116;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-332, lot 3.

ADOPTÉ

(SD-2024-2835)

---

À 21 h 51, la conseillère Jocelyne Frédéric-Gauthier quitte son siège et le reprend à 21 h 53.

---

**CM-20240604-600**

APPROBATION - PLAN STRATÉGIQUE - SÉCURITÉ ET BIEN-ÊTRE 2024-2034

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aglaia Revelakis  
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:



d'approuver le Plan stratégique Sécurité et bien-être collectif 2024-2034.

ADOPTÉ

(SD-2024-2707)

---

**CM-20240604-601**

APPROBATION - PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES 2024-2029 - DÉPÔT - BILAN DES RÉALISATIONS 2021-2023

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou  
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2024-2029;

de prendre acte du bilan des réalisations 2021-2023 du plan d'action à l'égard des personnes handicapées;

d'autoriser le Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social à déposer le bilan des réalisations 2021-2023 et le Plan d'action 2024-2029 à l'Office des personnes handicapées du Québec et à les publier sur le site Internet de la Ville de Laval.

ADOPTÉ

(SD-2024-2873)

---

**CM-20240604-602**

ÉCHANGE AVEC SOULTE - BÉTAPLEX INC.

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou  
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'approuver l'échange des parties des lots 1 267 830, 1 269 666 et 4 527 810 (lots projetés 6 614 340, 6 614 342, 6 614 346 et 6 614 347) du cadastre du Québec, d'une superficie totale de 1 818,3 mètres carrés, d'une valeur de 754 600 \$, propriétés de Ville de Laval, contre des parties des lots 2 784 017 et 5 560 663 (lots projetés 6 614 341, 6 580 642 et 6 569 551) dudit cadastre, d'une superficie totale de 1 676,6 mètres carrés, d'une valeur de 695 800 \$, propriétés de Bétaplex inc., leurs représentants, successeurs ou ayants droit, le tout tel que montré et décrit aux plan et description technique préparés par



M. Robert Katz, arpenteur-géomètre, le 13 mars 2023 sous le numéro 15478 de ses minutes, ledit échange étant avec soulte en faveur de Ville de Laval au montant de 58 800 \$, le tout selon les termes et conditions mentionnés à la promesse d'échange, nécessaires pour la surlargeur de la rue dans le prolongement du boulevard des Rossignols, pour les besoins d'un bassin souterrain de gestion des eaux pluviales en front du boulevard de la Renaissance et pour régulariser les limites de propriétés de Bétaplex inc.;

de mandater Dunton Rainville S.E.N.C.R.L. pour préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2024-2217)

---

**CM-20240604-603**

EXCLUSION DU DOMAINE PUBLIC - LOTS P.1 267 830, P.1 269 666 ET P.4 527 810

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier  
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'exclure les parties des lots 1 267 830, 1 269 666 et 4 527 810 (lots projetés 6 614 340, 6 614 342, 6 614 346 et 6 614 347) du cadastre du Québec du domaine public.

ADOPTÉ

(SD-2024-2217)

---

**CM-20240604-604**

AUGMENTATION - BUDGETS DES REVENUS ET DES AFFECTATIONS POUR LE PAIEMENT COMPTANT DES IMMOBILISATIONS

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou  
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'approuver une hausse du budget des revenus d'un montant de 732 241 \$ provenant de la cession des parties des lots 1 267 830, 1 269



666 et 4 527 840 (lots projetés 6 614 340, 6 614 342, 6 614 346 et 6 614 347) du cadastre du Québec et d'augmenter, en conséquence, le budget des affectations pour le paiement comptant des immobilisations afin de procéder à l'acquisition des parties des lots 2 784 017 et 5 560 663 (lots projetés 6 614 341, 6 580 642 et 6 569 551) dudit cadastre, nécessaires pour la surlargeur de la rue dans le prolongement du boulevard des Rossignols et pour les besoins d'un bassin souterrain de gestion des eaux pluviales en front du boulevard de la Renaissance.

ADOPTÉ

(SD-2024-2217)

---

**CM-20240604-605**

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2049

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet  
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2049, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour le service de soutien en consultation publique et participation citoyenne, pour une période de 4 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumissions et des documents d'appel d'offres:

Centre d'écologie urbaine  
lot 1  
464 039,10 \$;

Institut du Nouveau Monde  
lot 2  
275 980 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-1499)

---

**CM-20240604-606**

NOMINATION - GREFFIER ADJOINT PAR INTÉRIM  
SUBSTITUT - GREFFE

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant  
APPUYÉ PAR : Ray Khalil

et résolu à l'unanimité:

de nommer M. Sylvain Déry du Service des affaires juridiques pour





agir à titre de greffier adjoint par intérim substitut au Service du greffe, à compter de l'acceptation de la présente lors des absences de la greffière, de la greffière adjointe ou de la greffière adjointe par intérim, et ce, jusqu'au 31 décembre 2024.

ADOPTÉ

(SD-2024-2890)

---

**CM-20240604-607**

DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-13072

---

de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13072 modifiant le Règlement L-12953 concernant la rémunération du maire et des membres du conseil de la Ville de Laval.

(SD-2024-2433)

---

**CM-20240604-608**

DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-13117

---

de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13117 décrétant l'exécution de travaux de réhabilitation de rues et d'aménagements d'espaces publics à l'entrée de la Ville de Laval par l'entremise du pont Viau et décrétant un emprunt de 21 954 000 \$ à cette fin.

(SD-2024-2092)

---

**CM-20240604-609**

DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-13127

---

de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13127 décrétant la conception et la construction de la cour municipale et décrétant un emprunt de 30 000 000 \$ à cette fin.

(SD-2024-2649)

---

**CM-20240604-610**

CERTIFICAT DE REGISTRE - RÈGLEMENT L-13037

---

de prendre acte du certificat concernant le registre tenu les 22, 23, 24, 25 et 26 avril 2024 pour l'enregistrement des personnes habiles à voter sur le Règlement numéro L-13037 préparé par le Service du greffe le 30 avril 2024.

(SD-2024-1532)

---

**CM-20240604-611**

CERTIFICAT DE REGISTRE - RÈGLEMENT L-13092

---

de prendre acte du certificat concernant le registre tenu les 22, 23, 24, 25 et 26 avril 2024 pour l'enregistrement des personnes habiles à voter sur le Règlement numéro L-13092 préparé par le Service du greffe le 30 avril 2024.

(SD-2024-1533)

---

**CM-20240604-612**

DÉPÔT - RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023 - SERVICE DE POLICE DE LAVAL

---

de prendre acte du rapport d'activités 2023 du Service de police de Laval.

(SD-2024-2192)

---

**CM-20240604-613**

DÉPÔT - REDDITION DE COMPTES - RAPPORT DES TRAVAUX - PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AU DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS ACTIFS DANS LES PÉRIMÈTRES URBAINS

---

ATTENDU QUE la Ville a pris connaissance des modalités d'application du volet concerné par la demande d'aide financière soumise dans le cadre du programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) et s'est engagée à les respecter;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE pour l'exercice financier 2022-2023, les dépenses admissibles peuvent inclure celles effectuées entre le 1er avril 2022 et la date de la lettre d'annonce du projet;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés à partir du mois d'août 2022 et se sont terminés en novembre 2022;

ATTENDU QUE la Ville doit transmettre au ministère des Transports et de la Mobilité durable le formulaire de reddition de comptes ainsi que le rapport des travaux effectués qui doit comprendre ce qui suit:

les pièces justificatives des dépenses effectuées (factures, décomptes progressifs et tout autre document attestant les sommes dépensées);

la mention de tout autre remboursement obtenu pour les travaux faisant l'objet de l'aide financière (remboursement de taxes, autres aides financières, etc.);



le résultat relatif aux indicateurs suivants:

nombre de kilomètres de voies cyclables, piétonnes ou polyvalentes réalisées, par type d'aménagement;

nombre de kilomètres de rues aménagées pour les piétons et les cyclistes (rue partagée, vélorue, chaussée désignée);

nombre de vélos en libre-service et de stations d'ancrage implantés, par type (assisté ou non);

nombre de places de stationnement pour vélos ajoutées;

nombre de structures (pont, passerelle, passage sous-terrain) aménagées;

ATTENDU QUE la Ville s'engage à transmettre à la ministre, au plus tard 18 mois après le dernier versement de l'aide financière, les données nécessaires au processus de gestion et d'évaluation du programme, notamment les résultats relatifs aux indicateurs susmentionnés (celles-ci comprennent un comptage, aux frais du bénéficiaire, de l'achalandage ou de l'utilisation de l'infrastructure ou de l'équipement ayant fait l'objet d'une aide financière, à l'exception des stationnements pour vélos et des aménagements ponctuels).

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte du formulaire de reddition de comptes et du rapport des travaux du programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) pour l'exercice 2022-2023 préparé par le Service de l'ingénierie ainsi que le rapport détaillé joint selon les modalités d'application en vigueur;

d'autoriser le Service de l'ingénierie à transmettre au ministère des Transports et de la Mobilité durable ledit formulaire et ledit rapport.

(SD-2024-2367)

---

**CM-20240604-614**

DÉPÔT - REDDITION DE COMPTES - RAPPORT DES TRAVAUX - PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AU DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS ACTIFS DANS LES PÉRIMÈTRES URBAINS

---

ATTENDU QUE la Ville a pris connaissance des modalités d'application du volet concerné par la demande d'aide financière soumise dans le cadre du programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) et s'est engagée à les respecter;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;



ATTENDU QUE pour l'exercice financier 2022-2023, les dépenses admissibles peuvent inclure celles effectuées entre le 1er avril 2022 et la date de la lettre d'annonce du projet;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés à partir du mois d'août 2022 et se sont terminés en octobre 2022;

ATTENDU QUE la Ville doit transmettre au ministère des Transports et de la Mobilité durable le formulaire de reddition de comptes ainsi que le rapport des travaux effectués qui doit comprendre ce qui suit:

les pièces justificatives des dépenses effectuées (factures, décomptes progressifs et tout autre document attestant les sommes dépensées);

la mention de tout autre remboursement obtenu pour les travaux faisant l'objet de l'aide financière (remboursement de taxes, autres aides financières, etc.);

le résultat relatif aux indicateurs suivants:

nombre de kilomètres de voies cyclables, piétonnes ou polyvalentes réalisées, par type d'aménagement;

nombre de kilomètres de rues aménagées pour les piétons et les cyclistes (rue partagée, vélorue, chaussée désignée);

nombre de vélos en libre-service et de stations d'ancrage implantés, par type (assisté ou non);

nombre de places de stationnement pour vélos ajoutées;

nombre de structures (pont, passerelle, passage sous-terrain) aménagées;

ATTENDU QUE la Ville s'engage à transmettre à la ministre, au plus tard 18 mois après le dernier versement de l'aide financière, les données nécessaires au processus de gestion et d'évaluation du programme, notamment les résultats relatifs aux indicateurs susmentionnés (celles-ci comprennent un comptage, aux frais du bénéficiaire, de l'achalandage ou de l'utilisation de l'infrastructure ou de l'équipement ayant fait l'objet d'une aide financière, à l'exception des stationnements pour vélos et des aménagements ponctuels).

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte du formulaire de reddition de comptes et du rapport des travaux du programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) pour l'exercice 2022-2023 préparé par le Service de l'ingénierie ainsi que le rapport détaillé joint selon les modalités d'application en vigueur;

d'autoriser le Service de l'ingénierie à transmettre au ministère des Transports et de la Mobilité durable ledit formulaire et ledit rapport.

(SD-2024-2368)

---

**CM-20240604-615**

DÉPÔT - REDDITION DE COMPTES - RAPPORT DES  
TRAVAUX - PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AU  
DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS ACTIFS DANS LES  
PÉRIMÈTRES URBAINS

---

ATTENDU QUE la Ville a pris connaissance des modalités d'application du volet concerné par la demande d'aide financière soumise dans le cadre du programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) et s'est engagée à les respecter;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE pour l'exercice financier 2022-2023, les dépenses admissibles peuvent inclure celles effectuées entre le 1er avril 2022 et la date de la lettre d'annonce du projet;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés à partir du mois d'août 2022 et se sont terminés en octobre 2022;

ATTENDU QUE la Ville doit transmettre au ministère des Transports et de la Mobilité durable le formulaire de reddition de comptes ainsi que le rapport des travaux effectués qui doit comprendre ce qui suit:

les pièces justificatives des dépenses effectuées (factures, décomptes progressifs et tout autre document attestant les sommes dépensées);

la mention de tout autre remboursement obtenu pour les travaux faisant l'objet de l'aide financière (remboursement de taxes, autres aides financières, etc.);

le résultat relatif aux indicateurs suivants:

nombre de kilomètres de voies cyclables, piétonnes ou polyvalentes réalisées, par type d'aménagement;

nombre de kilomètres de rues aménagées pour les piétons et les cyclistes (rue partagée, vélorue, chaussée désignée);  
nombre de vélos en libre-service et de stations d'ancrage implantés, par type (assisté ou non);

nombre de places de stationnement pour vélos ajoutées;

nombre de structures (pont, passerelle, passage sous-terrain) aménagées;

ATTENDU QUE la Ville s'engage à transmettre à la ministre, au plus tard 18 mois après le dernier versement de l'aide financière, les



données nécessaires au processus de gestion et d'évaluation du programme, notamment les résultats relatifs aux indicateurs susmentionnés (celles-ci comprennent un comptage, aux frais du bénéficiaire, de l'achalandage ou de l'utilisation de l'infrastructure ou de l'équipement ayant fait l'objet d'une aide financière, à l'exception des stationnements pour vélos et des aménagements ponctuels).

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte du formulaire de reddition de comptes et du rapport des travaux du programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) pour l'exercice 2022-2023 préparé par le Service de l'ingénierie ainsi que le rapport détaillé joint selon les modalités d'application en vigueur;

d'autoriser le Service de l'ingénierie à transmettre au ministère des Transports et de la Mobilité durable ledit formulaire et ledit rapport.

(SD-2024-2369)

---

**CM-20240604-616**

DÉPÔT - RAPPORTS D'ACTIVITÉS 2022 ET 2023 - COMITÉ  
CONSULTATIF JEUNESSE DE LAVAL

---

de prendre acte des rapports d'activités du Comité consultatif jeunesse de Laval pour les années 2022 et 2023.

(SD-2024-1814)

---

**CM-20240604-617**

DÉPÔT - RAPPORTS D'ACTIVITÉS 2022 ET 2023 - COMITÉ  
CONSULTATIF DES RELATIONS INTERCULTURELLES DE  
LAVAL

---

de prendre acte des rapports d'activités du Comité consultatif des relations interculturelles de Laval pour les années 2022 et 2023.

(SD-2024-1820)

---

**CM-20240604-618**

DÉPÔT - RAPPORTS D'ACTIVITÉS 2022 ET 2023 - CONSEIL  
DES LAVALLOISES

---

de prendre acte des rapports d'activités du Conseil des Lavalloises pour les années 2022 et 2023.

(SD-2024-1822)



---

**CM-20240604-619**

DÉPÔT - RAPPORTS D'ACTIVITÉS 2022 ET 2023 - COMITÉ  
CONSULTATIF DES PERSONNES AÎNÉES DE LAVAL

---

de prendre acte des rapports d'activités du Comité consultatif des  
personnes âgées de Laval pour les années 2022 et 2023.

(SD-2024-1823)

---

**CM-20240604-620**

REMBOURSEMENT DÉPENSES DE RECHERCHE ET DE  
SOUTIEN

---

de prendre acte des demandes de remboursement des dépenses de  
recherche et de soutien énumérées à la liste jointe au sommaire  
décisionnel, traitée par le Service des finances durant le mois d'avril  
2024 et encourues par les conseillers de la Ville de Laval durant  
l'année 2024, tel que requis par l'article 22 du Règlement L-12315  
concernant le remboursement des dépenses de recherche et de  
soutien.

(SD-2024-1843)

---

**CM-20240604-621**

LISTE DES CONTRATS - AVRIL 2024

---

de prendre acte de la liste des contrats pour le mois d'avril 2024,  
comme elle est préparée par le Service de l'approvisionnement le 9  
mai 2024, le tout conformément à l'article 477.3, alinéa 2 de la Loi  
sur les cités et villes.

(SD-2024-2603)

---

**CM-20240604-622**

DÉPÔT - RAPPORT ANNUEL 2023 - OMBUDSMAN

---

de prendre acte du rapport annuel 2023 de l'Ombudsman de la Ville  
de Laval.

(SD-2024-2655)

---

**CM-20240604-623**

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13072

---

Le conseiller Alexandre Warnet donne un avis de motion qu'à une  
séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et



adoption un règlement portant le numéro L-13072 modifiant le Règlement L-12953 concernant la rémunération du maire et des membres du conseil de la Ville de Laval.

(SD-2024-2433)

---

**CM-20240604-624**

**AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13117**

---

Le conseiller Nicholas Borne donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro L-13117 décrétant l'exécution de travaux de réhabilitation de rues et d'aménagements d'espaces publics à l'entrée de la Ville de Laval par l'entremise du pont Viau et décrétant un emprunt de 21 954 000 \$ à cette fin.

(SD-2024-2092)

---

**CM-20240604-625**

**AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13127**

---

La conseillère Christine Poirier donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro L-13127 décrétant la conception et la construction de la cour municipale et décrétant un emprunt de 30 000 000 \$ à cette fin.

(SD-2024-2649)

---

**CM-20240604-626**

**AVIS DE PROPOSITION - ÉVALUATION - SÉCURITÉ - BOISÉ**

---

La conseillère Sandra El-Helou dépose un avis de proposition afin que le comité exécutif mandate la Direction générale pour évaluer différentes solutions pour faciliter l'accès des secours dans les bois les plus utilisés, dont la possibilité de baliser ces derniers (définir des secteurs) dans le cadre d'un projet pilote afin qu'il soit plus facile d'identifier où l'on se trouve en cas d'incident.

---

**CM-20240604-627**

**AVIS DE PROPOSITION - ENQUÊTE - PROCESSUS D'ACHAT - VÉHICULES ÉLECTRIQUES**

---

Le conseiller Yannick Langlois dépose un avis de proposition afin que le conseil municipal mandate le Bureau de la vérificatrice générale pour mener une enquête sur l'ensemble du processus d'achat de véhicules électriques par la Ville de Laval en remplacement de la proposition adoptée à cet effet le 10 avril dernier et que les résultats soient publiés dans un prochain rapport de la vérificatrice générale





dans les meilleurs délais.

---

**CM-20240604-628**

**AVIS DE PROPOSITION - MOIS DE LA SENSIBILISATION -  
MÉLANOME ET CANCER DE LA PEAU**

---

La conseillère Louise Lortie dépose un avis de proposition afin que la Ville de Laval proclame le mois de mai comme étant le mois de la sensibilisation au mélanome et au cancer de la peau et transmettre une copie de la présente résolution à la Fondation Sauve ta peau.

---

À 22 h 18, le conseiller Vasilios Karidogiannis quitte son siège.

---

**CM-20240604-629**

**PROPOSITION REJETÉE - ÉTALEMENT - PAIEMENTS -  
TAXES FONCIÈRES POUR LES AÎNÉS**

---

ATTENDU QUE la situation économique des aînés en général est précaire et que cela ne semble pas en voie de se résorber;

ATTENDU QUE l'indice des prix à la consommation (IPC) a affiché une augmentation de 3,9 % en 2023;

ATTENDU QUE l'inflation des 3 dernières années s'élève à plus de 14,1 % et qu'une part importante de nos aînés voient leur capacité économique ainsi réduite;

ATTENDU QUE la taxe foncière des Lavallois a grimpé de 4,8 % en 2024, soit près de 1 % de plus que l'IPC, pour les propriétaires de maisons unifamiliales, en plus des hausses des autres taxes municipales;

ATTENDU QU'aucune mesure d'allégement fiscal n'a été déployée de la part de la Ville de Laval pour venir en aide aux plus démunis, surtout les aînés;

ATTENDU QUE l'étalement des paiements des taxes municipales est un moyen efficace d'alléger le fardeau fiscal de nos aînés;

IL EST PROPOSÉ PAR : Aglaia Revelakis

APPUYÉ PAR : Achille Cifelli

que le comité exécutif mandate la Direction générale pour mettre en place un programme d'étalement des paiements des taxes municipales sur 3 paiements pour les aînés lavallois de 65 ans et plus.

La conseillère Aglaia Revelakis apporte un amendement à sa proposition que le libellé de sa recommandation se lise comme suit:

«que le comité exécutif mandate la Direction générale pour mettre en place un programme d'étalement des paiements des taxes municipales



sur 3 paiements sans frais et ni pénalités pour les aînés lavallois de 65 ans et plus».

Un débat s'engage.

Le conseiller Yannick Langlois demande le vote sur la proposition, laquelle est rejetée par un compte de 6 en faveur et de 11 contre:

les conseillers David De Cotis, Aglaia Revelakis, Achille Cifelli, Isabelle Piché, Louise Lortie et Claude Larochelle se prononcent en faveur de la proposition;

les conseillers Ray Khalil, Christine Poirier, Nicholas Borne, Sandra Desmeules, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, Jocelyne Frédéric-Gauthier et Pierre Brabant se prononcent contre la proposition.

(SD-2024-1989)

---

**CM-20240604-630**

**PROPOSITION ACCEPTÉE - MAINTIEN D'UN CLIMAT  
DÉMOCRATIQUE SAIN**

---

CONSIDÉRANT QUE près d'un ou une élue municipale sur dix a démissionné depuis 2021 selon les plus récents chiffres d'Élections Québec;

CONSIDÉRANT QUE ce constat met en lumière les pressions inquiétantes que peuvent vivre les élus municipaux de tous les horizons confondus dans le cadre de leurs fonctions;

CONSIDÉRANT QUE les élections de 2021 ont conduit notamment à une présence accrue des femmes au sein des rangs des élus municipaux et que la Ville de Laval affirme fermement son engagement à maintenir la parité au sein de son conseil municipal;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Laval souhaite continuer de favoriser la diversité, l'accessibilité et l'inclusion des personnes accédant aux sphères publiques;

CONSIDÉRANT QUE l'intimidation et les conflits nuisent à la capacité des individus à exprimer librement leurs opinions et à la diversité des perspectives;

CONSIDÉRANT QUE pour maintenir une démocratie forte, il faut pouvoir compter sur des instances qui représentent la pluralité de sa population;

CONSIDÉRANT QUE pour ce faire, il est nécessaire que l'écoute et le respect soient de mise lors des discussions entre élus et avec les citoyens et citoyennes, au premier lieu au sein du conseil municipal;

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou  
APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac



et résolu à l'unanimité:

que le conseil municipal réaffirme l'importance du maintien d'une vie démocratique saine, représentative de sa population, où un climat respectueux et sain prime dans ses instances afin de favoriser la qualité des débats;

que le conseil municipal officialise cette prise de position à l'aide d'une plaque symbolique à l'intérieur de la salle du conseil;

que le comité exécutif mandate la Direction générale pour évaluer les offres de formations, destinées à tous les élus favorisant l'inclusivité, la diversité, la parité, le dialogue constructif ainsi que le respect de toutes et tous.

**ADOPTÉ**

(SD-2024-1991)

---

À la suite de discussions entre les conseillers, le conseiller Claude Larochelle accepte de reporter les discussions sur le point 15.3 de l'ordre du jour à la prochaine séance ordinaire du conseil municipal.

---

À 22 h 43, la conseillère Aline Dib quitte son siège et le reprend à 22 h 46.

**CM-20240604-631**

**PROPOSITION REJETÉE - MISE EN VALEUR - SITE HISTORIQUE - ÎLE DU MOULIN DE SAINT-FRANÇOIS**

---

ATTENDU QUE la Ville de Laval est propriétaire de l'île du Moulin-de-Saint-François et de la berge adjacente;

ATTENDU QUE le site a une importante valeur patrimoniale avec plus de deux cents ans d'histoire;

ATTENDU QUE l'île représente une richesse environnementale à proximité de l'île Jésus;

ATTENDU QUE l'aménagement d'un parc et le contrôle de l'écosystème sont des mesures importantes dans une stratégie efficace de préservation de la faune;

ATTENDU QUE le parc de la Berge du Vieux-Moulin en face de l'île permettrait un accès vers cette dernière par la construction d'un pont piéton;

IL EST PROPOSÉ PAR : Isabelle Piché

APPUYÉ PAR : Achille Cifelli

que le comité exécutif mandate la Direction générale pour développer un plan de mise en valeur du site historique de l'île du Moulin de



Saint-François.

Un débat s'engage.

Le conseiller Nicholas Borne demande le vote sur la proposition, laquelle est rejetée par un compte de 6 en faveur et de 11 contre:

les conseillers David De Cotis, Aglaia Revelakis, Achille Cifelli, Isabelle Piché, Louise Lortie et Claude Larochelle se prononcent en faveur de la proposition;

les conseillers Ray Khalil, Christine Poirier, Nicholas Borne, Sandra Desmeules, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, Jocelyne Frédéric-Gauthier et Pierre Brabant se prononcent contre la proposition.

(SD-2024-2642)

---

**CM-20240604-632**

**PROLONGATION DE LA SÉANCE**

---

La présidente Cecilia Macedo constate l'heure et précise qu'à moins que le conseil, par un vote du 2/3 des membres présents, adopte une résolution afin de prolonger la séance du conseil, celle-ci est ajournée automatiquement à 23 h, et ce, conformément à l'article 7 du Règlement numéro L-12968;

IL EST PROPOSÉ PAR : Ray Khalil

APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

de prolonger la séance pour un bloc de 30 minutes.

---

**CM-20240604-633**

**PROPOSITION REJETÉE - ANALYSE - PARTAGE - FLOTTE DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES**

---

ATTENDU QUE plusieurs municipalités de la province permettent à leur citoyen d'emprunter un véhicule électrique propriété de leur ville;

ATTENDU QUE toutes les municipalités essaient de réduire leur GES par différents moyens;

ATTENDU QUE la Ville de Laval possède déjà une flotte de véhicule électrique et pourrait donc les partager à peu de frais;

ATTENDU QUE qu'il existe déjà plusieurs applications et systèmes informatiques pour rendre la gestion d'un tel projet simple et efficace;

ATTENDU QUE qu'il existe déjà des programmes de partage, par



exemple celui de SAUVÉR qui aspire à créer une «route verte» pour encourager l'adoption à grande échelle des options de transport électrique;

ATTENDU QUE le partage ne s'effectue qu'en dehors des heures de travail la semaine et durant la fin de semaine;

IL EST PROPOSÉ PAR : Isabelle Piché  
APPUYÉ PAR : Achille Cifelli

que le comité exécutif mandate la Direction générale pour analyser les différentes avenues, comme le programme SAUVÉR, pour partager sa flotte de véhicules électriques avec les Lavallois(e)s.

Un débat s'engage.

La conseillère Christine Poirier demande le vote sur la proposition, laquelle est rejetée par un compte de 4 en faveur et de 13 contre:

les conseillers David De Cotis, Aglaia Revelakis, Achille Cifelli et Isabelle Piché se prononcent en faveur de la proposition;

les conseillers Ray Khalil, Christine Poirier, Nicholas Borne, Sandra Desmeules, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, Jocelyne Frédéric-Gauthier, Pierre Brabant, Louise Lortie et Claude Larochelle se prononcent contre la proposition.

(SD-2024-2643)

**CM-20240604-634**

---

**PROPOSITION REJETÉE - NORMES - DÉLIVRANCE DE  
PERMIS - URBANISME**

---

ATTENDU QUE comparativement aux autres municipalités québécoises et canadiennes, le Service de l'urbanisme de Laval a accumulé un retard qui ne se résorbe pas;

ATTENDU QUE nous sommes dans une importante crise du logement et que plusieurs projets tardent à recevoir leur permis;

ATTENDU QUE plusieurs promoteurs ont quitté Laval à cause de la lourdeur et de la lenteur du processus pour l'obtention d'un permis;

ATTENDU QUE l'adoption d'un Code de l'urbanisme (CDU) de style «form-based» est réputée alourdir et ralentir l'émission des permis;

ATTENDU QUE selon le Guide La prise de décision en Urbanisme du MAMH, si le projet répond aux conditions fixées, le permis de construction est généralement délivré dans un délai de quelques jours suivants le dépôt d'une demande;

IL EST PROPOSÉ PAR : Achille Cifelli  
APPUYÉ PAR : Aglaia Revelakis



que le comité exécutif mandate la Direction générale pour définir des normes maximales dans le temps pour la délivrance de permis par le Service de l'urbanisme;

que ces normes soient rendues publiques sur le site web de la Ville;

qu'un tableau de bord qui fait état de la situation soit publié en continu sur le site web de la Ville.

Un débat s'engage.

La conseillère Christine Poirier demande le vote sur la proposition, laquelle est rejetée par un compte de 6 en faveur et de 11 contre:

les conseillers David De Cotis, Aglaia Revelakis, Achille Cifelli, Isabelle Piché, Louise Lortie et Claude Larochelle se prononcent en faveur de la proposition;

les conseillers Ray Khalil, Christine Poirier, Nicholas Borne, Sandra Desmeules, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, Jocelyne Frédéric-Gauthier et Pierre Brabant se prononcent contre la proposition.

(SD-2024-2644)

---

**CM-20240604-635**

**PROLONGATION DE LA SÉANCE**

---

La présidente Cecilia Macedo constate l'heure et précise qu'à moins que le conseil, par un vote du 2/3 des membres présents, adopte une résolution afin de prolonger la séance du conseil, celle-ci est ajournée automatiquement à 23 h, et ce, conformément à l'article 7 du Règlement numéro L-12968;

IL EST PROPOSÉ PAR : Ray Khalil  
APPUYÉ PAR : Achille Cifelli

et résolu à l'unanimité:

de prolonger la séance pour un bloc de 30 minutes.

---

À la suite de discussions entre les conseillers, le conseiller Claude Larochelle accepte de reporter les discussions sur le point 15.7 de l'ordre du jour à la prochaine séance ordinaire du conseil municipal.

---

À 23 h 40, la conseillère Isabelle Piché quitte son siège.

---

**CM-20240604-636**

**PROPOSITION AMENDÉE ACCEPTÉE - DISPONIBILITÉS -  
PROCÈS-VERBAUX - COMITÉS ET COMMISSIONS**

---

CONSIDÉRANT que le principe de base de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels est de prescrire la transparence des organismes publics en prévoyant notamment au public l'accès à l'ensemble des documents détenus par ces organismes, à moins d'exceptions prévues, quelle que soit leur forme;

CONSIDÉRANT que la transparence au sein de l'appareil municipal et de ses organismes représente un pilier fondamental de la démocratie locale, permettant aux citoyennes et citoyens la possibilité de demeurer informés et de comprendre davantage les décisions qui concernent leur milieu de vie;

CONSIDÉRANT qu'à l'exception de Laval, la majorité des grandes villes du Québec, dont Montréal, Québec, Gatineau, Longueuil, Sherbrooke, Saguenay et Trois-Rivières rendent disponibles, en ligne, au moins l'une des ressources suivantes: archives vidéos, ordres du jour et procès-verbaux des séances de leurs comités et commissions;

CONSIDÉRANT que la Ville de Laval a mis en place, progressivement, plus d'une douzaine de comités et que le Code de conduite des membres de comités (sens élargi) de la Ville de Laval vise entre autres à encourager l'implication citoyenne tout en s'assurant de « préserver et maintenir la confiance des citoyens dans l'intégrité, l'objectivité et l'impartialité du processus décisionnel de la Ville »;

CONSIDÉRANT que l'accessibilité à l'information et la transparence au sein des organismes publics tels que les comités et commissions municipales contribueraient à renforcer la confiance du public et encourager son engagement et que cette accessibilité faciliterait une surveillance accrue des enjeux, orientations, et décisions locales, favorisant ainsi une meilleure compréhension de ceux-ci;

IL EST PROPOSÉ PAR : Louise Lortie  
APPUYÉ PAR : Claude Larochelle

que le comité exécutif mandate la Direction générale pour rendre disponibles publiquement, en ligne, les procès-verbaux ou comptes-rendus des rencontres tenues par les différents comités, comités consultatifs, comité ad hoc et commissions de la Ville de Laval.

Un débat s'engage.

Le conseiller Pierre Brabant propose un amendement afin que la recommandation se lise comme suit:

«que le comité exécutif mandate la Direction générale d'évaluer la faisabilité et la pertinence de rendre disponibles publiquement, en ligne, les procès-verbaux ou comptes-rendus des rencontres tenues par les différents comités, comités consultatifs, comité ad hoc et commissions de la Ville de Laval».

L'amendement est appuyé par le conseiller Alexandre Warnet.



La conseillère Louise Lortie accepte l'amendement.

La proposition telle qu'amendée est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉ

(SD-2024-2646)

---

À 23 h 44, la conseillère Isabelle Piché reprend son siège.

---

#### PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONSEILLERS

Achille Cifelli

Piste cyclable - échéancier pour l'installation des bollards

David De Cotis

Suivi - affichage pour la sensibilisation aux allergies dans les parcs

Achille Cifelli

Position du Service de police sur l'emblème The Thin Blue Line

Isabelle Piché

Retour sur le point 11.11 de l'ordre du jour - pourcentage du taux d'intérêt

Achille Cifelli

Retour sur le point 11.11 de l'ordre du jour - financement des futurs projets avec le surplus budgétaire

---

---

À 23 h 52, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

---

---

Mme Cecilia Macedo, présidente du conseil

---

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière